La page de la femme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La page de la femme

Tradition hospitalière de la Suisse

Par Dora Bourquin

...Chaque peuple a sa vocation:
ceci fait partie de la nôtre.
Auguste Vinet.

«Heureuse la contrée à qui des héros ou des martyrs demandent le droit de cité!» ...Plus peut-être qu'aucune autre nation européenne, notre pays a connu cette obligation et ce privilège; ils ont entraîné pour lui des bienfaits certains, et des dangers certains aussi... De tous temps, il a fallu faire front aux puissants de l'heure, qui demandaient aux Suisses de renoncer à leur «mission sacrée», et de livrer les proscrits réfugiés sur leur sol.

Tour à tour, au cours des siècles, Genève, Fribourg, Berne ou Bâle se voient obligées, parfois au mépris de leur sécurité, de tenir tête au duc de Savoie, au roi de France ou roi d'Angleterre. Lorsque, en 1748, l'Angleterre lui reproche d'avoir accueilli les Stuart déchus, et la somme de leur fermer ses portes, Fribourg répond, sans phrases: «Nous n'avons point, dans ce que nous avons fait, dépassé nos pouvoirs.»

L'apport des réfugiés

Il est impossible d'évaluer l'enrichissement qu'a valu à nos cantons les réfugiés, très divers dans leur nationalité, leur religion ou leur tendance politique, qui ont cherché asile en Suisse, et s'y sont établis. On a pu dire, à juste titre, que toute l'histoire du pays en a été influencée. Nous devons, écrit Fournier-Marcigny en parlant de Genève, une «grande reconnaissance à ces compagnons de l'exode, qui ont apporté à la République genevoise l'émouvante volonté de travailler à sa prospérité, de faire sa gloire, de servir son renom» (1).

Aux réfugiés français qui, au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes, et longtemps après affluèrent en Suisse romande, on doit un essor incomparable de la science, des arts, et de certaines industries — la poterie d'étain entre autres. Il est assez piquant, par ailleurs, de voir relever par un historien le fait que, dans le baillage de Vaud, ils enseignèrent à nos vignerons «à tailler le cep d'une manière plus intelligente et plus expéditive!».

(1) Fournier-Marcigny: Genève au XVIe siècle.

Qui sont-ils?

C'est vers la fin du VIe siècle que, les premiers, de pieux cénobites, venus du Nord et de l'Ouest de l'Europe, s'arrêtent en Suisse, et s'y établissent. Ce n'est pas du reste sans rencontrer de grandes difficultés: aucune loi ne protégeait alors l'étranger, considéré avec méfiance par une population rude, aux mœurs farouches. Son sort «dépendait de sa force et de son agilité, des avantages qu'il pouvait offrir, de l'impression qu'il avait pu produire» (2)... Ce sont pourtant ces étrangers qui, se vouant aux malades, et propageant les éléments d'une religion de charité, établissent dans leurs monastères les premières bases de la traditionnelle «hospitalité helvétique».

Dix siècles plus tard, persécutés par Victor-Amédée de Savoie, les Vaudois du Piémont affluent dans les cantons suisses. Ils ont laissé beaucoup des leurs dans les prisons du duc; ils ont été décimés en route par la faim et les privations. Ceux qui ont survécu parviennent, au nombre de quelque trois mille, aux portes de Genève. Et les Genevois, déclarait Arnaud, leur chef, «s'entrebattaient à qui emmènerait chez soi les plus misérables; plusieurs mêmes les portaient entre leurs bras depuis la frontière entre deux Etats». Ils sont par la suite répartis entre les Etats de Berne, Neuchâtel, St-Gall et Genève.

A travers d'effroyables traquenards, sous mille déguisements, c'est par milliers que les Huguenots déferlent sur les cantons, venant de tous les coins de la France. Lorsque, épuisés, ils voient apparaître enfin les tours de St-Pierre, ils tombent à genoux, éperdus...

Ce flot d'arrivants, qui ne tarira pas pendant près d'un siècle, ne va pas sans créer aux habitants de lourdes privations, qui les obligent à «trancher sur les nécessités de la nature pour suffire à celles de la pitié». Les proscrits cherchent cependant par tous les moyens à se tirer d'affaire par eux-mêmes. La loi de Genève, du reste, «requiert de chacun qu'il ait un métier». C'est ainsi que l'on voit le vicomte d'Aubeterre, tout seigneur qu'il soit, obligé pour vivre de fabriquer des boutons. En 1545, grâce au legs initial de 1000 écus d'un réfugié, fut créée à

(2) Auguste Vinet: Les Réfugiés dans la Suisse Romande.

Genève la *Bourse Française,* qui n'a cessé de fonctionner depuis, alimentée par les Français eux-mêmes pour leurs frères dans la détresse.

La sévérité de l'Inquisition en Italie amène en Suisse, au XVIe siècle également, de nombreux fugitifs; parmi eux se trouve *Occhini,* confesseur de Paul III, *Curio,* qui fut mis par Berne à la tête du Collège de Lausanne, et *Pierre Martyr Vermiglio,* qui trouva un asile à Zurich avec 18 religieux de son abbaye. La noblesse de Naples, Venise, Lucques ou du Piémont, vient alors se réfugier en Suisse; si certaines de ces familles ont disparu aujourd'hui, beaucoup d'entre elles ont fait souche: les Paravicini à Bâle, les Muralt, Orelli et Pestalozzi à Zurich, les Lifforti (ou Le Fort), Lombard, Turrettini, Micheli, Diodati, Fatio, etc. à Genève.

Les révolutions, tentées ou accomplies dans tous les pays d'Europe, poussent encore chez nous des réfugiés et des proscrits de tous genres: les persécutants d'hier sont souvent devenus les persécutés d'aujourd'hui; ils viennent demander asile au pays qui a refusé, dans le passé, de leur livrer des proscrits... Toutes les nuances politiques se succèdent, sans rien changer à l'«humeur hospitalière» des Suisses.

Le Revers et l'Envers

L'honnêteté oblige à constater cependant que l'accueil fut parfois, hélas! soumis aux aléas de la nature humaine, et entaché d'une certaine cupidité. «L'afflux des réfugiés dans la ville encombrée, déclare Fournier-Marcigny en parlant de Genève, ranime le goût inné du lucre chez beaucoup de Genevois. Tout renchérit... Aux portes de la ville, la fouille est de règle, et malheur à celui qui ne peut fournir caution bourgeoise, ou dont la bourse est vide...»

Cette légère ombre au tableau ne peut cependant pas être mise dans la balance, en regard des lourds sacrifices consentis, et de l'immense effort de charité poursuivi pendant des siècles. Effort qui, plus qu'aucun autre, laisse entrevoir ce que sera un jour l'action des Croix-Rouges. Comme leurs précurseurs en effet, elles ne connaissent pas de frontières; elles n'établissent aucune discrimination sociale, religieuse ou politique; fidèles à une longue tradition, elles maintiennent leur indépendance à l'égard de chacun, et continuent à tenir pour sacrés les «hôtes» que le destin leur confie.

L'aide aux sinistrés italiens

La collecte en argent de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes des inondations en Italie du Nord et du Sud a permis de recueillir fr. 1 315 000.—. 3500 couvertures de laine et 7000 draps sont prêts à être expédiées; les 2500 lits complets seront envoyés en Italie dans le courant d'avril. On procède actuellement à l'achat des ustensiles de cuisine et de ménage. L'achat de bétail ne sera entrepris que lorsque les paysans italiens seront en mesure de loger et de nourrir les bêtes.

*

Pour les victimes des avalanches

Le Contrôle fédéral des finances a procédé à une revision intermédiaire de l'action de secours en faveur des victimes des avalanches; il a déclaré que l'administration de cette action ne donnait lieu à aucune remarque. Jusqu'au 15 mars, nous avons versé 8,1 millions de francs aux sinistrés, et 250 000 francs au fonds pour les orphelins. Ce fonds est maintenant constitué; la commission qui l'administrera est composée de trois personnes représentant la Croix-Rouge suisse, Pro Juventute et le canton des Grisons. Des représentants d'autres cantons intéressés pourront également être désignés par la suite. Le siège de l'administration de ce fonds est confié à Pro Juventute, à Zurich. Ce fonds a pour but de contribuer à l'instruction et la formation professionnelle des orphelins, et éventuellement à la constitution de trousseaux.

A propos d'un cliché

Guérir c'est bien, mais prévenir c'est mieux!

Nous avions reproduit, dans notre dernière édition, en tête d'un article, le petit cliché ci-contre. Un de nos lecteurs, le Dr P. à M., nous envoie à ce propos les judicieuses remarques suivantes:

«La Croix-Rouge — comme les Samaritains — doit s'occuper aussi de la prévention des accidents! Or la première image du numéro de mars, «L'infirmière visiteuse», montre nettement comment on ne doit pas circuler à bicyclette, soit avec une charge déséquilibrante à un bout du guidon! J'enseigne toujours à mes samaritaines que cette manière de faire a déjà contribué plus d'une fois à amener des accidents!»

Dont acte! Avec nos remerciements à l'auteur de cette pertinente observation.